

★ 14 ★

— 28 mars : 11 h. 30 —

LANDEDA (Finistère), Mairie

**Ancien ouvrage militaire
dit « Ile et Fort Cézon »**

Sis Commune de Landéda, à l'entrée du
havre de l'Aberwrach

Comprenant :

1° L'enceinte fortifiée constituée par un mur d'escarpe fortement dégradé;

2° Les terrains compris à l'intérieur de cette enceinte avec les ruines des bâtiments de l'ancien fort dont il ne subsiste plus que quelques pans de murs et un donjon en mauvais état;

3° Les terrains situés à l'extérieur de l'enceinte fortifiée et à l'intérieur de la laisse de haute mer de l'île;

Le tout figurant à la matrice cadastrale de la Commune de Landéda sous les numéros 7 à 19 de la section A, pour une contenance de 2 ha 84 a 32 ca.

Ces immeubles sont loués à l'année moyennant une redevance de 200 francs.

Servitudes. — 1° Le mur nord-ouest du donjon portant un disque blanc entouré de noir est affecté comme amer au Service des Ponts et Chaussées qui doit en conserver la jouissance indéfinie. Un droit de passage est réservé aux agents des Ponts et Chaussées chargés de l'entretien de cet amer.

2° Dans sa séance du 30 juillet 1956, la Section permanente de la Commission départementale des Sites a émis un avis favorable au classement de l'ensemble immobilier mis en vente.

Mise à prix : 150.000 francs.

Visite. — S'adresser à l'Inspecteur des Domaines de Brest (tél. 44-17-83).

Conditions. — Aucun cautionnement ne sera exigé pour enchérir.

Renseignements et consultation du cahier des charges. — Mairie de Landéda. — Direction de Quimper, Cité administrative, impasse de la Palestine (tél. 10-37). — Bureau des Domaines de Brest, avenue Foch (tél. 44-17-83).

Revue de presse sur l'achat du fort Cézon par Yves Le Nestour (collection association Cézon)

IVR53_20032902646NUCA

Auteur de l'illustration : Association Cézon, Auteur de l'illustration (reproduction) :

Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation